

Stratégie - Obligations orientées sur le CHF

Catégorie de risque

1

A partir du 1.1.2012

Profil de l'investisseur et objectif de placement:

Cette stratégie est particulièrement destinée aux investisseurs ayant peu de capacité ou de propension à prendre du risque. Les fluctuations de cours doivent être limitées au minimum. L'objectif de placement est de réaliser des rendements réguliers grâce au revenu courant.

Cette stratégie peut aussi être appliquée dans le cadre de notre **gestion de fortune basée sur des fonds**.

Politique de placement: La stratégie de placement est déterminée par le Comité de placement, constitué d'experts expérimentés en gestion de fortune. La sélection des titres se fonde sur une analyse approfondie des marchés financiers, largement étayée par le service Recherche du groupe, permettant ainsi des décisions de placement optimales.

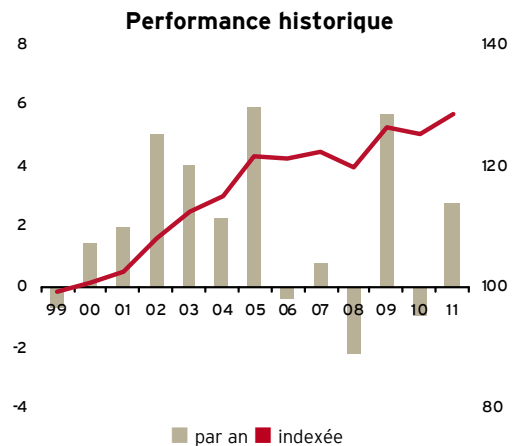
Catégories de placement: Marché monétaire, obligations. Des placements non-traditionnels peuvent également être pris en compte.

Pondération stratégique:

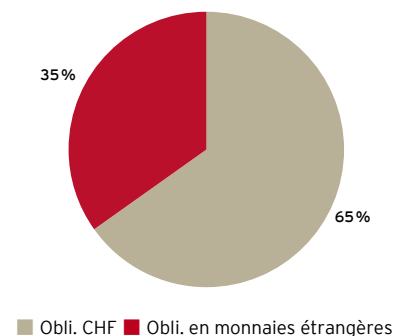
100 % obligations

Performance annuelle (1999 - 2011):

1.95 % (annualisée)



Pondération stratégique



Structure stratégique des monnaies

